



**En direct des communes**

# RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS : LA COM'COM LANCE UNE CONSULTATION POUR ÉLABORER UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION

La com'com veut créer une feuille de route avec les habitants du territoire pour mener des actions de réduction des déchets ménagers.

*Publié le 08 octobre 2024*

La Communauté de communes Millau Grands Causses lance son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Il s'agit de la feuille de route pour mener des actions de valorisation et de réduction des déchets sur la période 2024-2029.

**La prévention des déchets vise à réduire à la source la quantité de déchets produits.**

Le plan d'action s'articule autour de 6 axes thématiques :

- › Être exemplaire en matière de prévention des déchets,
- › Sensibiliser les acteurs du territoire en vue de favoriser la prévention et le tri des déchets ménagers et assimilés,
- › Réduire la production de déchets alimentaires
- › Réduire la production de déchets verts
- › Développer le réemploi et la réparation
- › Optimiser le financement et le périmètre du Service Public de Prévention et de gestion des déchets.

## **Donnez votre avis**

Le projet de PLPDMA doit être soumis à la consultation du public (Article R 541-41-24 du décret du 10 juin 2015 relatif aux PLPDMA) avant son adoption par le Conseil communautaire.

**Vous pouvez transmettre votre avis sur le contenu de ce projet du jeudi 10 octobre 2024 au mardi 5 novembre 2024.**

Dès la fin de la consultation publique, une synthèse des observations du public sera rédigée et pourra donner lieu à des modifications du document.

## **Comment consulter le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ?**

Le dossier est téléchargeable ci-dessous et consultable en format papier au siège de la Communauté de communes (Accueil, 1 place du Beffroi 12 100 MILLAU) aux horaires d'ouverture au public. Renseignements au 05 65 61 40 20.

- › **[Télécharger le PLPDMA](#)**

**Les usagers peuvent faire part de leurs remarques et suggestions :**

- Par voie électronique à

[contact@cc-millaugrandscausses.fr](mailto:contact@cc-millaugrandscausses.fr)

avec en objet du mail « Consultation publique PLPDMA »

- Par courrier, à l'attention du service déchets -Communauté de communes de Millau Grands Causses 1 Place du Beffroi 12100 MILLAU en indiquant comme objet « Consultation publique PLPDMA ».